

Procès verbal de l'assemblée générale de la Société d'études thanatologiques de Suisse romande (SET) du 29 octobre 2015

Lieu de la rencontre : Chez Alix Noble, Chemin du Levant, Lausanne.

Date et heure de la rencontre : Jeudi 29 octobre 2015, 19h00 – 20h00.

Membres présent·e·s : Marc-Antoine Berthod, Alain Besse, Rita Bonvin, Alix Noble Burnand, Monique Luisier, António Magalhães de Almeida.

Membres de la SET excusé·e·s : Annick Anchisi, Philippe Bonvin, Christine Burki, Didier Clivaz, Jérôme Dubosson, Florence Galland, Catherine Finsterwald, Dominique Germann, Sabine Girardet, Jocelyne Métrailler al-Sayegh, Chantal Montandon, Odette-Renée Savioz, Martine Schaller, Catherine Schmutz-Brun, (personne dont la signature n'est pas identifiable sur le courrier postal reçu).

Rapporteur : Monique Luisier.

Président de la séance : Marc-Antoine Berthod.

Ordre du jour

1. PV de l'AG du 31 octobre novembre 2014
2. Rapport du Président
3. Comptes au 30 septembre 2015
4. Fixation des cotisations
5. Vérification des comptes et quitus
6. Election du comité
7. Calendrier des activités
8. Divers

Mot de bienvenue du président Marc-Antoine Berthod.

1. PV de l'AG du 31 octobre 2014

Le PV de l'AG 2014 est soumis à commentaires puisqu'un oubli de retranscription a été signalé. Il s'agissait de la valorisation des heures bénévoles dans les événements que l'on prépare. Le comité prendra en compte ce sujet à l'occasion d'une prochaine rencontre et Monique Luisier, rapporteur, présente ses excuses. Les autres points, relatés dans le PV, sont acceptés.

2. Rapport du Président

L'AG 2014 s'est tenue le 31 octobre dans les locaux de la Haute école de travail social – EESP – Lausanne, de 11h30 à 13h00. Elle a été suivie d'une importante manifestation sur le deuil durant l'après-midi, qui s'est terminée avec le 'dernier' Café mortel de Bernard Crettaz, avec un repas-buffet.

La manifestation s'est déroulée conformément à nos intentions de départ. Avec les personnes invitées et les organisateurs, environ 150 personnes ont participé à la conférence, aux 9 ateliers ainsi qu'au café mortel. Des stands ont été mis à disposition des professionnel-le-s pour présenter leurs activités; ces derniers ont par ailleurs souligné l'importance de cette journée en termes de collaboration et de reconnaissance de leur action; nous avons ainsi pu réunir non seulement des professionnel-le-s représentant des associations et des structures étatiques mais aussi des enseignant-e-s chercheur-e-s de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne, de la Haute école fribourgeoise de travail social, de la Haute école pédagogique de Lausanne et de l'Université de Lausanne. Une nouvelle journée, voire des formations, pourraient être proposées pour prolonger le succès rencontré par cette manifestation. Des articles de presse ont par ailleurs bien couvert cette manifestation, en particulier le café mortel: 1 article dans Le Temps (30 octobre 2014); 1 article dans le Matin Dimanche (2 novembre 2014); 1 article dans le Nouvelliste (3 novembre 2014); 1 article dans l'Hebdo (5 novembre 2014).

Le comité de la SET s'est ensuite réuni à 4 reprises à Aigle durant l'année écoulée. Il s'est principalement attelé à l'organisation d'un événement qui avait été déjà évoqué il y a plusieurs années : un concours de films mini-courts, intitulé 'C'est pas la mort !'. Ce concours a été lancé en automne 2015, en partenariat avec le Musée d'ethnographie de la ville de Neuchâtel, la Plate-forme latine de recherche en soins palliatifs et fin de vie, la fondation la Chrysalide et la Haute école de travail social et de la santé – EESP – Lausanne. Les films doivent être rentrés pour le 1^{er} novembre 2015 ; la projection publique des films pré-sélectionnés et la proclamation des résultats aura lieu le jeudi 17 décembre 2015 au Musée d'ethnographie de la ville de Neuchâtel. Il y aura ensuite la projection du long-métrage *Deux jours avec mon père*, réalisé par Anne Gonthier, en sa présence. A noter enfin qu'une visite gratuite de l'exposition 'C'est pas la mort' est proposée par le Musée d'ethnographie dans ce cadre.

3. Comptes au 30 septembre 2015

Rapport du trésorier de la Set, Antonio Magalhaes de Almeida

La comptabilité n'a pas été très compliquée à tenir cette année ; en effet, une partie de cette dernière a été externalisée auprès de l'éésp à l'occasion du partenariat engagé lors de l'événement du 31 octobre. Tout en rappelant que le trésorier ne tient compte que des écritures effectives (utilisation de l'extrait de compte postal pour l'élaboration de la comptabilité générale) et non des écritures transitoires.

António profite de cette AG pour vivement remercier Martin Schnorf responsable de la comptabilité à l'éésp ! Merci ! Ca serait sympa si on pouvait le remercier par une petite attention (Martin est amateur de vin). Et bien entendu, notre président Marc-Antoine Berthod, qui contribue énormément par son investissement non comptabilisé, à la création de fortune au sein de la Set.

Grâce au pécule engrangé ces derniers mois, la Set pourra s'engager dans des événements plus coûteux ou qui lui permettront d'accuser une perte en termes de comptabilité (gestion du site Internet par exemple).

Si on décortique les comptes (le trésorier prie les personnes présentes à se référer au document présenté), voici ce que nous pouvons en dire :

- en termes de dépenses : nous n'avons pas eu de grands frais, car ces derniers ont été amortis par la gestion de l'événement du 31 octobre par l'éésp. Les frais fixes (frais d'Internet et de gestion de compte postal) restent stables.
- en termes de revenus : nous pouvons compter sur la subvention de la Loterie romande (événement du 31 octobre), mais aussi sur les cotisations. Cette année, la Set a pu compter sur 43 cotisations payantes, représentant un montant total de 1660 CHF. Ce montant est stable par rapport aux autres années. Se pose néanmoins, comme lors de chaque AG, la question de la politique des rappels. Comment procéder ?

António propose d'envoyer un mot de remerciement à chacune des personnes ayant payé leur cotisation. On pourra alors en profiter pour leur rappeler les événements des mois à venir. Il a aussi été proposé de faire de même avec les personnes ne s'étant pas acquitté de leur cotisation et leur rappeler que cette dernière est indispensable pour le bon fonctionnement de l'association.

Il se représente pour l'année à venir en tant que trésorier.

Comptes généraux et situation générale de la Set

La Set possède au 30 septembre 2015 une fortune de 19'624.63 CHF. La Set se porte bien ! La comptabilité de l'association a été vérifiée et approuvée par les vérificateurs des comptes (Didier Clivaz et Odette-Renée Savioz). Ils proposent à l'assemblée de donner décharge au trésorier et aux vérificateurs. La proposition a été acceptée.

4. Fixation des cotisations

Le montant actuel de la cotisation – qui se monte à 40 CHF par membre (institutionnel ou individuel) – est revalidé à l'unanimité. De l'avis général, ce montant n'est pas trop élevé et permet la participation de toute personne intéressée.

Le comité définira prochainement les modalités (date butoir notamment) pour le rappel des cotisations. C'est un sujet qui mérite réflexion. En effet, la SET a fourni un gros travail pour retrouver les membres de la SET et les informer du relancement de la société. Et, si plus de la moitié des membres, soit 44 personnes paient leur cotisation, comment procéder avec les personnes qui ne paient pas ? Ce n'est pas très juste. On pourrait, à l'occasion d'événements ou d'envois particuliers, privilégier les personnes qui paient les cotisations, donc, tenir un fichier qui tienne compte des membres qui paient. Alix propose qu'à l'occasion d'une séance du comité, des rappels soient envoyés aux personnes qui n'ont pas payé. Antonio propose de faire des cartes-membres qui seraient valables dès la cotisation payée. Encore faut-il préciser l'avantage pour la SET. Alix propose également que la cotisation ne soit pas obligatoire pour les membres du comité, laisser ce versement au bon vouloir de chacun.

La discussion, au sujet des cotisations, sera reprise en séance de comité.

5. Vérification des comptes et quitus

Les vérificateurs des comptes, Odette-Renée Savioz et Didier Clivaz, absents ce jour, ont envoyé une lettre nous avisant de l'approbation des comptes. Ils félicitent le trésorier pour l'excellente tenue des comptes. Ils sont d'accord de renouveler leur mandat.

Sierre, le 21 octobre 2015

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des pièces comptables qui nous ont été présentés par le caissier, Monsieur Antonio Magalhaes de Almeida. Les sondages sont exacts.

COMPTABILITE

DU 30 SEPTEMBRE 2014 AU 30 SEPTEMBRE 2015

Les entrées s'élèvent à frs : 5'686.35

Les dépenses montent à frs : 539.75

Différence de frs : 5'126.60

La fortune de la société s'élève à frs : 19'624.03

Nous félicitons le caissier pour l'excellente tenue des comptes. Merci à Antonio pour la qualité et l'efficacité de son travail d'argentier !

Nous vous proposons d'approuver les comptes et de donner décharge au caissier et aux vérificateurs.

Didier Clivaz



OdetteRenée Savioz



6. Election du comité

Les six membres du comité (Marc-Antoine Berthod, Alain Besse, Alix Noble Burnand, Monique Luisier, Antonio Magalhaes de Almeida, Chantal Montandon) se représentent pour une nouvelle année et renouvellent leur fonction. Les 6 personnes qui se présentent sont élues par l'assemblée. Marc-Antoine remercie les membres de la SET de leur confiance.

Trois membres ont formellement annoncé leur démission de la SET : Viviane Carron, Christa Dorsaz, Jacqueline Ganière.

7. Calendrier des activités

- Un projet de formation modulaire destiné à différents professionnels, à laquelle la SET est associée, est en cours d'élaboration. L'idée en cours de discussion serait notamment de porter, avec l'appui de Chantal Montandon, cheffe d'office des pompes funèbres officielles de la ville de Lausanne et membre du comité, un module qui serait ouvert aux personnels des pompes funèbres et des cimetières.
- Alain Besse nous fait part d'un événement à venir, une exposition temporaire d'avril à décembre 2016, organisée par le Musée d'archéologie de Sion sous la responsabilité de M. Philippe Curdy.
Il s'agit d'une expo sur la mort, de 5000 av. JC jusqu'à nos jours, qui se tiendrait à l'ancien pénitencier de la ville de Sion.
L'exposition étant de taille réduite, la volonté des organisateurs va dans le sens d'une valorisation du patrimoine (visites – promenades – crématoire).

Le titre provisoire de l'expo est « *La mort apprivoisée* ».

Une plaquette est en cours, environ 140 pages, comprenant photos et textes. C'est presque un livre qui aborde différentes époques, la préhistoire, l'époque celtique, romaine et chrétienne. Alain serait responsable des 500 dernières années.

8. Divers

- Rita Bonvin nous fait part de la suite des « cafés mortels ». Une association « EnVie de dire la Mort » s'est créée en 2015, association née du besoin d'en parler, d'évoquer les expériences et ressentis vécus à l'occasion de cafés mortels. L'association est invitée à se présenter au MAG (Montreux Art Galerie) du 4 au 8 novembre 2015. Le thème en sera **L'oralité citoyenne**, celle qui aborde des sujets qui nous concernent tous, dans des lieux accessibles à tous, réunissant à chaque fois une communauté éphémère de vivants face à la mort. Le stand présentera des planches BD et une visite est prévue pour les enfants des écoles.
- Alix propose à la SET d'être davantage percutante par des activités peut-être moins spectaculaires mais plus accessibles et plus fréquentes sur des sujets « coups de poing » susceptibles d'augmenter le nombre de personnes intéressées. Il s'agirait de créer des événements plus faciles, plus accrocheurs et à un rythme plus soutenu. Évidemment, il faut mettre en lumière les freins inhérents à chaque organisation d'événement tels que les démarches administratives lourdes ainsi qu'un temps conséquent pris pour la préparation. Elle propose de faire un brainstorming à l'occasion d'une séance de comité pour lister les idées de chacun, trouver des pistes pour attirer les médias, identifier ce qui attire le public. Il faudrait que chacun soit porteur de projet pour diversifier et rendre la SET plus dynamique.
- Selon le message de Jérôme Dubosson, il propose un événement en lien avec l'archéologie. Par exemple traiter le sujet de la mort et l'incinération des animaux, que font les PF ? Catherine Schmutz, qui a écrit au sujet de la mort et l'animal, serait une ressource intéressante.

Marc-Antoine conclue en précisant que l'idée générale de la SET est de coordonner les projets et de les mettre en lien.

A savoir... le Journal « La Gruyère » devrait mentionner la SET à l'occasion de la Toussaint.

La séance est levée à 20h. Place est donnée à Stéphane Bovon pour nous parler de la BD « Je meurs, tu meurs, il meurt ».